



PRÉFÈTE DE LA CREUSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Guéret, le 16/02/2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

France Relance

Les Ateliers mécaniques de Bussière lauréats du fonds de modernisation de la filière aéronautique

La Préfète de la Creuse se félicite que l'entreprise Ateliers mécaniques Bussière (AMB) située à Bussière-Dunoise ait été sélectionnée pour bénéficier du fonds de modernisation, de diversification et de verdissement des procédés de la filière aéronautique qui doit permettre aux acteurs de cette filière de rebondir afin de sortir de la crise.

AMB fortement impactée par la crise sanitaire (-40% d'activité en 2020) a déjà pu bénéficier de l'activité partielle et de l'allocation partielle longue durée. Grâce à ce fonds l'entreprise spécialisée dans la mécanique de haute précision bénéficiera d'une subvention de 600 000 euros pour pouvoir se projeter dans l'avenir tout en modernisant l'entreprise en vue de redynamiser son activité, pérenniser sa société et créer à terme 9 emplois supplémentaires. AMB a également des objectifs environnementaux avec pour ambition de réduire son empreinte carbone notamment avec la pose de panneaux photovoltaïques.

En Nouvelle Aquitaine, les 9 nouveaux projets lauréats (6 pour l'aéronautique et 3 pour l'automobile), représentant un investissement productif de 18,5 millions d'euros, bénéficieront d'un soutien de plus de 8 millions d'euros au titre des fonds de modernisation automobile et aéronautique.

Pour rappel, Madame Alice MALLICK, Sous-préfète chargée de mission plan de relance et plan particulier pour la Creuse est présente pour soutenir et accompagner tous les porteurs de projet du territoire à mener leur ambition à bien.

Contact presse

Cabinet de la Préfète

Maïmouna DIALLO

Tél. : 05.55.51.58.95 – 06.31.79.06.08

Courriel. : maimouna.diallo@creuse.gouv.fr

Bureau de la représentation de l'État et
de la communication interministérielle



www.creuse.gouv.fr



Préfète de la Creuse



Préfète de la Creuse